



**Liste des documents à fournir pour la  
modification de :  
CONTINUATION MALGRE UN ACTIF NET  
DEVENU INFERIEUR A LA MOITIE DU  
CAPITAL  
-  
RECONSTITUTION DES CAPITAUX PROPRES**

Maj le 18/05/2018

<b>IMPRIME</b>	<b>Formulaire M2</b>
<b>OBSERVATIONS</b>	⇒ Dépôt du dossier par un mandataire : <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> oui (joindre le <b>pouvoir</b> )

**NATURE DU DOSSIER**

**Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Marne**  
**Centre de Formalités des Entreprises**  
68, bd Lundy - B.P. 62746 – 51062 Reims Cedex  
Tél 03 26 40 64 94 - Fax 03 26 40 21 79  
[cfe@cm-marne.fr](mailto:cfe@cm-marne.fr)

Du Lundi au jeudi de 8h30 à 12 h et 13h30 à 17h  
Le vendredi de 8h30 à 12h

**SUR RENDEZ-VOUS**

**DOCUMENTS POUR LA SOCIETE**

CONTINUATION MALGRE UN ACTIF NET DEVENU INFERIEUR A LA MOITIE DU CAPITAL

- 1 exemplaire du procès-verbal de l'assemblée
- 1 ex du journal d'annonces légales ou une attestation du journal mentionnant le texte et la date de parution

RECONSTITUTION DES CAPITAUX PROPRES

- Aucun document sous réserve que le PV de reconstitution ait été déposé avec les comptes, sinon le fournir au moment de la formalité.

**TARIF**

↳ Pour l'inscription au Registre du Commerce et des Sociétés : chèque à l'ordre du Tribunal de Commerce

- Continuation malgré un actif net : 79.38 €
- Reconstitution : 79.38 €

↳ Pour l'inscription au Répertoire des Métiers : chèque à l'ordre de la Chambre des Métiers

- 192.50 €